



MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS
OF DENMARK



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT RELATIF AU RECRUTEMENT DE DEUX ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE 6 PMH EN SYSTEME HYDRAULIQUE VILLAGEOIS AMELIORE (SHVA), REHABILITATION DE 4 DANS LES VILLAGES DE DIABOLO, SOUALA, DIABA-PEULH, DIABA-ALLAYE, SEGUE, DIABI, SOUFROULAYE, BOKOLODAGA, KOUMBEL-GAOUNDE ET BANIKANI DANS LES COMMUNES DE DJENNE, FAKALA, SIO, FATOMA, MOPTI ET SOCOURA-CERCLES DE MOPTI ET DE DJENNE

REGION DE MOPTI- MALI

Ref ; N : DAO 018/AMTDAN/25

FINANCEMENT : Top Up DANIDA à travers Oxfam.

Maître d'ouvrage : OXFAM-Mali

Maître d'ouvrage délégué : ONG Action Mopti

JUILLET 2025

Composition du dossier d'Appel d'offres

PIECE 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES ET AVERTISSEMENT

PIECE 2 : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

PIECE 3 : MODELE DE LETTRE D'ENGAGEMENT

PIECE 4 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (C.C.T.P)

PIECE 5 : CADRE DU BORDERAU DES DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

PIECE 6 : CADRE DU BORDERAU DES PRIX UNITAIRES

PIECE 7 : MODELES DE SOUMISSION

PIÈCE 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES ET AVERTISSEMENT

Avis d'Appel d'Offres

L'ONG action Mopti lance un Avis d'Appel pour le recrutement de deux entreprises pour la transformation de 6 PMH en SHVA, la réhabilitation de 4 AES dans les villages de Diabolo, Souala, Diaba-Peulh, Diaba-Allaye, Segué, Diabi, Soufroulaye, Koumbel-Gaoude, Bokolodaga et Banikani dans les communes de Djenné, Fakala, Sio, Fatoma, Mopti et Socoura- cercles de Mopti et de Djenné, Région de Mopti – Mali.

Les travaux à réaliser s'inscrivent dans le cadre de l'exécution du **projet « Réponse d'urgence multisectorielle aux communautés les plus affectées par les chocs climatiques dans les cercles de Mopti et de Djenné »**.

Le détail des travaux regroupé en deux lots est donné dans le cahier des prescriptions techniques.

Les dossiers d'Appel d'Offres sont à retirer au **bureau de Action Mopti Rue 388, porte 107 Mossinkoré/Mopti BP : 202 Mopti, Tel fixe : (00223)21430363, Email : actmopti@afribonemali.net entre 9H00 et 15H00 du lundi au vendredi moyennant une somme de 25 000 FCFA.**

Seuls les prestataires intéressés pour le présent Appel d'Offres peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de : **Action Mopti Rue 388, porte 107 Mossinkoré/Mopti BP : 202 Mopti, Tel fixe : (00223)21430363, Email : actmopti@afribonemali.net.**

Pour tout renseignement supplémentaire vous pouvez vous adresser au chargé de projet DANIDA isowara@actionmopti.org ou au responsable logistique o.haidara@actionmopti.org

La publication de l'Appel d'Offres se fera en ligne et à travers une radio de la place. Un programme de 6 diffusions sera établi avec la radio retenue

Les offres techniques et financières séparées seront déposées au **bureau de Action Mopti Rue 388, porte 107 Mossinkoré/Mopti BP : 202 Mopti, Tel fixe : (00223)21430363, Email : actmopti@afribonemali.net.9H00 à 17H00 du lundi au vendredi, sous pli fermé avec la mention :**

A noter que le dossier d'appel d'offre est en 02 lots indépendants et un soumissionnaire ne peut se voir attribuer plus de 1 Lot

LOT 1 :

« RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE 3 PMH EN SHVA ET LA REHABILITATION DE 2 AES DANS LES VILLAGES DE SEGUE, DIABI, SOUFROULAYE, BOKOLODAGA ET BANIKANI DES COMMUNES DE SIO, MOPTI ET SOCOURA DU CERCLE DE MOPTI, REGION DE MOPTI- MALI ».

« A N'OUVRIR QU'EN SECANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

Dossier de consultation pour la transformation de 6 PMH en SHVA, réhabilitation de 4 AES / Région de Mopti

LOT 2 :

« RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE 3 PMH EN SHVA ET LA REHABILITATION DE 2 AES DANS LES VILLAGES DE DIABOLO, SOUALA, DIABA-PEULH, DIABA-ALLAYE ET KOUMBEL-GAOUDE DES COMMUNES FATOMA, DJENNE ET FAKALA DES CERCLES DE MOPTI ET DE DJENNE, REGION DE MOPTI- MALI.

« A N'OUVRIR QU'EN SECANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

Calendrier	
Lancement de l'appel d'offres	10 juillet 2025
Délai de réception des offres	25 Juillet 2025 à 17 heures
Ouverture dépouillement et évaluation des offres	28 Juillet 2025 à partir de 10 heures
Lieu de l'ouverture des offres	Bureau de Action Mopti Rue 388, porte 107 Mossinkoré/Mopti BP : 202 Mopti, Tel fixe : (00223)21430363, Email : actmopti@afribonemali.net
Date butoir de signature du contrat	01 aout 2025
Début de démarrage du contrat	04 aout 2025

AVERTISSEMENT

Le présent dossier de consultation s'adresse aux entreprises qualifiées dans la réalisation des travaux objet du marché. L'observation scrupuleuse des normes d'éthique quant à la « corruption » et aux « manœuvres frauduleuses » lors de la passation et de l'exécution dudit marché, est de mise. A cet effet, les définitions suivantes conviennent d'être précisées :

- **« corruption »** signifie le fait d'offrir, de donner, d'agréer ou de solliciter toute chose ayant une valeur dans le but d'influencer l'action d'un responsable dans le processus de passation et d'exécution du marché
- **« manœuvres frauduleuses »** signifient une présentation inexacte des faits dans le but d'influencer le processus de passation ou d'exécution du marché au détriment du maître de l'ouvrage et incluent la collusion entre soumissionnaires en vue de fausser le principe de la libre concurrence.

La Commission d'ouverture et d'évaluation des offres rejettera toute offre contenant des informations inexactes ou fallacieuses fournies par le soumissionnaire et éliminera sans recours tout candidat usant de pratiques irrégulières dans le processus de passation du présent marché.

PIÈCE 2 : INSTRUCTIONS AUX SOUSSIONNAIRES

CHAPITRE I : GÉNÉRALITÉS

Article 1 – Objet de l'Appel d'Offres et origine des fonds

Le présent Appel d'Offres a pour objet la réalisation des travaux de transformation de 6 PMH en SHVA, la réhabilitation de 4 AES tels que décrits dans les DAO. Les paiements prévus au titre du marché pour lequel.

Le présent appel d'offres est lancé, sont imputables sur les fonds financés par **le ministère des Affaires Etrangères du Royaume de Danemark (DANIDA)**.

Article 2 – Entreprises admises à soumissionner

L'Appel d'Offres s'adresse aux entreprises ayant la qualité et les qualifications requises pour la réalisation des travaux objet du présent marché

Les procédures d'Action Mopti s'appliquent au présent marché.

Article 3 – Qualifications des Entreprises admises à soumissionner

Les soumissionnaires devront fournir les documents prouvant qu'ils disposent des capacités et des ressources nécessaires pour mener à bien le marché. Ils doivent produire les documents de références des travaux similaires exécutés durant les trois dernières années, à savoir : 2022, 2023 et 2024.

Ils doivent également produire les copies certifiées conformes de toutes les pièces administratives citées dans l'article 12 ci-dessous du dossier d'appel d'offres. La non fourniture ou la non-conformité de l'une des pièces administratives entraîne le rejet pur et simple de l'offre.

Critères de sélection minimum

Avoir réalisé au moins trois (03) projets similaires des travaux objet du présent Appel d'Offres au cours des trois dernières années : 2022, 2023 et 2024, c'est-à-dire l'exécution d'un marché de réhabilitation de PMH et système d'hydraulique villageois amélioré (SHVA), ou adduction d'eau sommaire (AES) ou Adduction d'eau potable (AEP).

Fournir la liste du gros matériel et équipements essentiels pour l'exécution des travaux (acquisition : propriété, leasing, location, etc.) :

- Camion d'accompagnement
- Véhicule léger
- Groupe électrogène
- Un bétonnier
- Un vibreur
- Des lots d'ensemble de matériels de génie civil
- Des matériels d'essai de pompage
- Des matériels de développement du forage

Fournir le personnel avec les qualifications requises :

Personnel d'encadrement : l'Entrepreneur doit mettre à la disposition du projet, un personnel national confirmé et spécialisé dans les travaux de réalisation des PMH, d'équipement de

forages en de système de pompage photo voltaïque et Système d'Hydraulique Villageois Amélioré (SHVA) ou dans les travaux d'adduction de vaste envergure ;

- **Chef de mission (Directeur des travaux)**

Il doit être un ingénieur hydraulicien et avoir au moins cinq (05) années d'expérience et avoir dirigé au moins trois (03) projets similaires.

- **Chef de chantier**

Il doit être un technicien d'hydraulicien. Le chef de chantier, responsable des opérations des travaux de réalisation et doit avoir une expérience de cinq (05) ans dans les travaux de réalisation des PMH, des systèmes d'hydraulique villageois amélioré (SHVA), d'adduction d'eau sommaire (AES) ou d'adduction d'eau potable (AEP).

- **Electromécanicien**

Un électromécanicien ayant au moins (03) années d'expérience en installation de panneaux solaires et de pompes immergées ainsi que toutes les installations électriques nécessaires au fonctionnement du dispositif de pompage (sonde de niveau, coffret de démarrage et de protection, onduleur, chargeur de batteries...).

- **Plombier**

Le plombier doit avoir (03) années d'expérience dans l'installation de canalisations, et d'accessoires hydrauliques pour les travaux d'adduction d'eau potable.

- **Personnel d'exécution**

Le personnel d'exécution pour le chantier comprendra des manœuvres, des chauffeurs, des opérateurs d'engins et tout autre personnel jugé nécessaire à la bonne exécution des travaux.

Article 4 : Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais liés à la préparation et à la remise de son offre, et Action Mopti ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenu de les payer, quels que soit le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

Article 5 - Visite des sites (facultatifs)

Il est conseillé aux soumissionnaires de visiter les sites et d'obtenir par lui – même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et la signature d'un marché pour l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du soumissionnaire.

Article 6 – Groupement d'entreprises

Les Entreprises invitées par le présent Appel d'offres peuvent se constituer en groupement pour soumettre une offre commune. Chaque membre du groupement doit satisfaire aux conditions définies à l'Article 2.

Article 7 - Sous-traitance

Le présent marché ne prévoit pas de sous-traitance. L'entreprise attributaire du marché est tenue d'exécuter les travaux dans les règles de l'art et conformément aux indications précises dans le dossier d'appel et dans le délai impartis.

CHAPITRE II – LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Article 8 – Composition du dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres, qui indique les prestations faisant l'objet du marché, fixe les règlements de l'Appel d'Offres et stipule les conditions du marché, se compose comme :

Pièce n° 1	Avis d'Appel d'offres
Pièce n° 2	Instructions aux soumissionnaires (IS)
Pièce n° 3	Modèle de lettre d'engagement
Pièce n° 4	Cahier des clauses techniques particulières
Pièce n° 5	Cadre de devis quantitatif estimatif
Pièce n° 6	Cadre de Bordereau des prix unitaires
Pièce n° 7	Modèle de soumission

On attend des soumissionnaires qu'ils examinent toutes les instructions, modèles, conditions et spécifications contenues dans le dossier d'Appel d'Offres.

Article 9 – Éclaircissements apportés aux dossiers d'Appel d'Offres

Toute Entreprise admise à soumissionner souhaitant avoir des éclaircissements sur le dossier d'Appel d'Offres pourra notifier sa requête par écrit, télécopie ou fax, à l'adresse d'Action Mopti ci – dessus indiquée.

Article 10 - Additifs au Dossier d'Appel d'Offres

Action Mopti peut, à tout moment, avant la date limite de dépôt des offres, et pour tout motif, que ce soit à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissements formulée par un Soumissionnaire, modifier le Dossier d'Appel d'Offres en publiant un additif.

Tout additif ainsi publié fait partie intégrante du Dossier d'Appel d'Offres conformément à l'article 9 des IS et sera communiqué par écrit ou par e-mail ou téléphone à tous les soumissionnaires qui sont invités par le présent dossier d'Appel d'Offres. Ces derniers accuseront réception de chacun des additifs à Action Mopti par -e-mail ou téléphone.

Pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire à la prise en considération de l'additif dans la préparation de leurs offres, Action Mopti a la faculté de reporter la date limite de dépôt des offres, conformément aux dispositions de l'article 22 des IS.

CHAPITRE III – PRÉPARATION DES OFFRES

Article 11 - Langue de l'offre

L'offre ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission sera rédigée en langue française.

Article 12 - Documents constitutifs de l'offre

L'offre préparée par le soumissionnaire comprendra, une offre technique et une offre financière.

L'offre technique comprendra :

- a) Les pièces administratives de l'entreprise : **le quitus fiscal, le Numéro d'Identification Fiscale, l'agrément, la carte professionnelle, l'attestation de l'OMH, l'attestation d'immatriculation au registre de commerce des sociétés.**
- b) Le programme d'exécution précisant les méthodes et moyens à mettre en œuvre pour les travaux d'équipement de forages en Système de Pompage Photo –Voltaïque
- c) La liste nominative du personnel d'encadrement avec leur curriculum vitae et leurs diplômes respectifs et les durées respectives de leur présence sur le projet
- d) La liste du matériel à utiliser pour les travaux, y compris celui que le soumissionnaire se propose d'acquérir pour les besoins du projet
- e) Une note spécifiant les caractéristiques techniques des matériels et matériaux proposés
- f) Le certificat de visite des lieux, s'il y a lieu

Il est précisé que dans le cas d'une soumission présentée par un groupement, celui-ci produira pour chaque membre du groupement, les pièces justificatives énumérées ci-dessus.

L'offre financière comprendra :

- a) La lettre de soumission qui devra être signée par une personne habilitée à engager l'Entreprise (ou le Groupement)
- b) La lettre d'engagement qui devra être signée par une personne habilitée à engager l'Entreprise (ou le Groupement)
- c) Le bordereau des prix unitaires dûment complété auquel seront rattachées éventuellement les décompositions des prix
- d) Le devis estimatif dûment rempli et sans modification
- e) Une copie signée et cachetée de la lettre d'invitation à soumissionner.

Article 13 - Modèle de lettre d'engagement

Le soumissionnaire devra compléter la lettre d'engagement conformément au modèle donné dans le dossier d'Appel d'Offres. La lettre d'engagement sera signée par la personne dûment habilitée à engager l'Entreprise (ou le groupement).

Dans le cas d'un Groupement d'Entreprises, les membres du groupement doivent désigner, conformément à l'Article 4, le mandataire qui sera l'unique interlocuteur. L'acte désignant le mandataire et lui donnant le pouvoir d'engager le groupement sera joint à la lettre d'engagement ainsi qu'une copie de l'accord de groupement.

Article 14 - Délai d'exécution

Le délai d'exécution sera proposé par les entreprises et fera l'objet d'un critère d'appréciation. Ce délai ne saurait excéder 45 jours.

Le soumissionnaire s'engagera dans la soumission, à exécuter les travaux dans ce délai maximum imposé à compter de la date inscrite dans la notification de l'ordre de service de commencer les travaux après la notification de l'approbation du marché.

En cas de dépassement du délai global contractuel, des pénalités seront décomptées sur la base de 1/1000^{ème} du montant du marché par jour calendaire de retard, le résultat obtenu étant arrondi au franc supérieur.

Ces pénalités interviendront de plein droit, sans mise en demeure préalable, sur simple constatation du retard. Son montant sera déduit des sommes dues à l'entrepreneur dès établissement du premier décompte provisoire suivant le constat de retard.

Le montant des pénalités est plafonné à 10 % du montant du marché. Action Mopti peut résilier de plein droit et aux torts de l'entrepreneur le marché dès que ce seuil est atteint et cela sans autre avertissement et nonobstant tout recours judiciaire. Il ne sera pas attribué de primes en cas d'achèvement anticipé.

Article 15 - Régime fiscal

Les prix du présent Marché sont en TTC.

Article 16 - Montant de la proposition financière et caractère des prix

Les prix proposés par le soumissionnaire comprendront les frais de main d'œuvre, les charges sociales d'amortissement et de fonctionnement du matériel, de fourniture de matériels et matériaux, de transport jusqu'au pied d'œuvre, les frais d'assurances du chantier, le bénéfice du prestataire, les frais divers et imprévus.

Le soumissionnaire précisera, en toutes lettres et en chiffres, dans sa lettre d'engagement le montant total de son offre tel qu'il ressort du devis estimatif. En cas de discordance entre le montant exprimé en lettres et celui donné en chiffres, le montant en toutes lettres fera foi.

Le cadre du devis estimatif sera rigoureusement complété par le soumissionnaire par application des prix du bordereau des prix unitaires aux quantités données dans le DAO. En cas de discordance entre le prix unitaire utilisé dans le devis estimatif et celui donné dans le bordereau des prix unitaires, le prix donné par ce dernier fera foi.

Article 17 - Modalités de révision des prix

Le prestataire s'engage par sa soumission pendant une durée de **2 mois (60 jours)** à partir de la date de remise des Offres. Après la période de 2 mois les prix des travaux du marché sont fermes et non révisables pendant toute la durée du marché.

Article 18 - Monnaie de l'offre et de paiement

Le prix de l'offre sera exprimé en Francs CFA (FCFA) qui sera la monnaie de paiement du marché.

Article 19 - Délai de Validité des offres

Les offres seront valables jusqu'à un délai maximum de **60 jours** au moins après la date limite de remise des offres.

CHAPITRE IV - REMISE DES OFFRES

Article 20 - Présentation des offres

L'offre comprendra une offre technique et une offre financière (en trois copies) qui seront mises dans deux enveloppes séparées, cachetées

Chacune de ces enveloppes (enveloppe n° 1 - Offre technique et enveloppe n° 2 - Offre financière), portera le numéro et objet de l'avis d'Appel d'Offres (D.A.O.) ainsi que l'adresse du soumissionnaire pour permettre de la lui renvoyer au cas où son offre ne serait pas recevable ou ne serait pas conforme aux conditions de l'Appel d'Offres.

L'enveloppe « technique » contiendra toutes les pièces indiquées à l'Article 12

L'enveloppe « financière » contiendra toutes les pièces indiquées à l'Article 12 ainsi de documents.

Lot 1 :

Les deux enveloppes n° 1 et n° 2 sont à insérer dans une troisième grande enveloppe dite « enveloppe extérieure », celle-ci portera les indications suivantes : « **RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE 3 PMH EN SHVA ET LA REHABILITATION DE 2 AES DANS LES VILLAGES DE SEGUE, DIABI, SOUFROULAYE, BOKOLODAGA ET BANIKANI DES COMMUNES DE SIO, MOPTI ET SOCOURA DU CERCLE DE MOPTI, REGION DE MOPTI- MALI** ».

« A N'OUVRIR QU'EN SECANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

Lot 2 :

Les deux enveloppes n° 1 et n° 2 sont à insérer dans une troisième grande enveloppe dite « enveloppe extérieure », celle-ci portera les indications suivantes : « **RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE 3 PMH EN SHVA ET LA REHABILITATION DE 2 AES DANS LES VILLAGES DE DIABOLO, SOUALA, DIABA-PEULH, DIABA-ALLAYE ET KOUMBEL-GAOUDE DES COMMUNES FATOMA, DJENNE ET FAKALA DES CERCLES DE MOPTI ET DE DJENNE, REGION DE MOPTI- MALI**.

« A N'OUVRIR QU'EN SECANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

Article 21 - Date et heure limites de remise des offres

Les offres doivent être remises au Bureau de Action Mopti Rue 388, porte 107 Mossinkoré/Mopti BP : 202 Mopti, Tel fixe : (00223)21430363, Email : actmopti@afribonemali.net au plus tard le 25 Juillet 2025 à 17 heures

Toutes les offres reçues hors délai seront rejetées.

Pour tout renseignement supplémentaire vous pouvez vous adresser au chargé de projet DANIDA isowara@actionmopti.org ou au responsable logistique o.haidara@actionmopti.org.

Article 22 - Offre hors délai

La date limite de remise des offres signifie la date limite à laquelle l'offre doit être effectivement reçue par Action Mopti. Toute offre déposée après expiration du délai de remise des offres, sera écartée et non ouverte, quel que soit le motif du retard de réception.

Article 23 – Modification et retrait des offres

Sans objet

CHAPITRE V – OUVERTURE ET ÉVALUATION DES OFFRES

Article 24 - Ouverture et analyse des offres

La date d'ouverture des offres est fixée au 28 Juillet 2025 à **10 heures précises, dans la salle de réunion du bureau d'Action Mopti sis à Mopti**. L'ouverture des offres se fera en présence des représentants des soumissionnaires qui choisiront d'y assister aux dates et heure indiquées dans le Dossier d'Appel d'Offres. Les représentants des soumissionnaires, assistant à cette

Dossier de consultation pour la transformation de 6 PMH en SHVA, réhabilitation de 4 AES / Région de Mopti

séance, signeront une attestation de présence.

La sous-commission technique composée : d'Action Mopti et de Oxfam , vérifieront

- La validité et la conformité des pièces administratives fournies par l'entreprise ou le groupement,
- La pertinence de la méthodologie et le calendrier proposé
- La qualification et l'expérience de l'entreprise ou des entreprises en groupement
- La connaissance de la zone du projet
- Les personnels proposés par le soumissionnaire
- Le plan d'installation de chantier et le programme d'approvisionnement
- Le délai proposé par rapport à la méthodologie
- La liste des matériels proposés par le soumissionnaire.

Article 25- Évaluation des qualifications et de la capacité du soumissionnaire

La sous-commission technique évaluera pour chaque soumissionnaire, s'il est apte à exercer le marché de façon satisfaisante.

L'évaluation tiendra compte des capacités (financières, techniques) et de production du soumissionnaire. Elle sera fondée sur un examen des preuves des qualifications et des capacités du soumissionnaire.

25. 1. Vérification et analyse des offres

Sur demande du rapporteur, avec l'accord de la commission, les soumissionnaires devront fournir par écrit, dans le délai imparti, tous les renseignements complémentaires éventuellement nécessaires jugés utiles. Ces renseignements ne doivent en rien modifier l'offre de base.

25. 2. Analyse des offres techniques

Les critères énumérés à l'article 25ci-avant seront évalués selon les barèmes définis par la sous-commission mise en place et conformément aux indications du tableau suivants :

N°	Critères Techniques	Barème
1	Méthodologie, l'organisation et le calendrier	40
1.1	Méthodologie	20
a	Pertinente (Détaillée, explicite,)	20
b	Moins pertinente	10
c	Pas pertinente	0
1.2	Organisation du chantier	10
a	Planning, organisation du travail et plan d'approvisionnement	10
b	2 éléments sur 3	05
c	1 élément sur 3	02
d	Aucun élément	0
1.3	Délai d'exécution	10
a	Moins de 45 jours	10
b	60 jours	05

c	Plus de 60 jours	0
2	Qualification, expérience et matériel	60
2.1	Qualification	30
a	Au moins 5 travaux similaires (avec PV de réception)	30
b	5 - 3 travaux similaires (avec PV de réception)	15
c	Moins de 3 travaux similaires (avec PV de réception)	05
d	Aucun travail similaire	0
2.2	Personnel	15
a	4 CV et plus (jugés bon) au moins 3 travaux similaires	15
b	3 CV (jugé bon) au moins 2 travaux similaires	05
c	1-2 CV (jugé bon) au moins 1 travaux similaires	02
d	Aucun CV ou CV non satisfaisant compétences non conformes aux travaux	0
2.3	Matériel (vérifiable avant le début des travaux)	15
a	Matériel jugé bon en totalité conforme aux exigences techniques des travaux	15
b	Matériel jugé bon partiellement conforme	07
c	Matériel jugé non satisfaisant non conforme	0
	Total	100/100

Les soumissionnaires, dont l'évaluation des offres techniques selon les barèmes définis dans le tableau ci-dessus se soldera par une note inférieure à soixante- (60) points sur cent (100) seront éliminés.

25. 3. Analyse des offres financières

Seules les propositions sélectionnées après analyse des offres techniques seront prises en compte pour l'analyse des offres financières.

Les propositions financières seront évaluées de la façon suivante :

Pour les candidats retenus lors de l'étape de l'évaluation des offres techniques, les notes des offres financières seront attribuées aux concurrents retenus pour les prix proposés en fonction de l'offre financière la moins disante et ce, au moyen de la formule :

Note financière de l'offre = (Montant de l'offre du moins disant) x 100 / (Montant de l'offre du concurrent).

25. 4. Erreurs comptables, omissions

Pour l'analyse, les offres des entreprises seront rectifiées comptablement et alignées sur les mêmes prestations correspondant au dossier de consultation dans son intégralité.

- **Erreurs comptables**

La commission d'évaluation vérifiera ensuite les calculs arithmétiques du devis estimatif. Pour ce faire :

- a) Le montant résultant de la multiplication du prix unitaire par la quantité correspondante dans le devis estimatif sera corrigé.

- b) Le soumissionnaire n'a pas le droit de modifier les quantités données dans le devis estimatif. Si le cas se présente, la commission d'évaluation rétablira d'office le chiffre initial.

- **Omissions**

Le fait d'omettre un poste n'est pas éliminatoire. Mais pour la comparaison des offres, l'analyse de l'offre sera faite en attribuant d'office à chacun des postes chiffrés, le prix le plus élevé pour le poste correspondant dans les propositions des autres soumissionnaires. Si après réajustement l'offre du soumissionnaire concerné s'avère par la suite classée la moins disante il sera retenu comme possible attributaire du marché.

25.5. Calcul de la note finale

La note finale s'obtiendra en pondérant la note technique par un coefficient de 70% et la note financière par un coefficient de 30% et ce, au moyen de la formule :

Note finale = (0,70*Note technique) + (0,30*Note financière)

Article 26 - Caractère confidentiel de la procédure

Aucune information relative à l'examen, aux éclaircissements, à l'évaluation et à la comparaison des offres et aux recommandations relatives à l'attribution du marché ne pourra être divulguée aux soumissionnaires ni à toute autre personne étrangère à la procédure d'examen et d'évaluation, après l'ouverture des plis et jusqu'à l'annonce de l'attribution du marché au soumissionnaire retenu.

CHAPITRE VI - ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Article 27- Attribution du Marché

Le marché sera attribué à l'offre la moins disante pour le montant de sa soumission corrigée. L'offre la moins disante sera celle qui aura proposé le montant le moins élevé parmi les propositions techniques jugées acceptables et après que le montant de chaque proposition financière correspondante aura été corrigé.

La commission écartera les offres ayant un prix global forfaitaire excessivement bas et plus élevé.

Article 28 - Annulation de l'appel d'offres

Action Mopti se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Appel d'Offres, si les propositions offertes ne lui paraissent pas acceptables ou pour toute autre raison, conformément à sa réglementation.

Les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnisation.

Un nouvel Appel d'Offres pourra être lancé.

Article 29 - Notification de l'attribution du Marché

Avant que n'expire le délai initial de validité des offres, l'administration notifiera à l'attributaire par lettre, e-mail ou téléphone, que son offre a été retenue et qu'il est invité à prendre contact immédiatement avec l'administration pour l'élaboration du marché.

Article 30 – Mise au point du contrat du marché

Avant toute signature du contrat relatif au marché, le soumissionnaire retenu sera invité à discuter le contenu de ce marché avec **Action Mopti**. En cas de non-succès des discussions avec le soumissionnaire ayant été proposé, **Action Mopti** invitera le second soumissionnaire.

Les discussions ont pour but de mettre au point de la bonne exécution du marché.

Les points suivants pourront faire l'objet de discussion avant la conclusion du marché :

- 0 Le contenu du marché
- 1 Les observations et réserves faites par le soumissionnaire
- 2 Les personnels d'encadrement du chantier
- 3 Les installations de chantier et le plan d'approvisionnement
- 4 Le matériel et l'organisation générale des travaux
- 5 La méthodologie et le calendrier d'exécution
- 6 Les ajouts de nouvelles rubriques
- 7 L'actualisation des prix dans le cas où la date limite de validité des offres est expirée
- 8 Toutes les questions pouvant entraver la bonne exécution du marché.

Les Instructions aux Soumissionnaires ne seront pas négociables et sont opposables aux soumissionnaires.

Article 31 - Signature du marché

La signature devrait être faite dans un délai record permettant au soumissionnaire de se préparer pour commencer les travaux.

Article 32 - Ordre de commencer les travaux et notification définitive

Le soumissionnaire retenu devra, dans un délai de sept (7) jours suivant l'ordre de service de notification du marché, et pendant toute la durée des travaux, faire élection de domicile à proximité des chantiers, et en indiquer l'adresse aux contrôleurs et la cellule de supervision par courrier recommandé avec accusé de réception.

Toutes correspondances, documents, et notamment les ordres de service, lui seront notifiés à cette adresse. Si l'entrepreneur décidait de changer de domicile (tout en demeurant à proximité du chantier), il en aviserait les contrôleurs et les superviseurs au moins huit (8) jours à l'avance.

Les ordres de service lui sont adressés par lettre recommandée avec accusé de réception, ou lui sont remis directement moyennant signature d'un reçu de notification.

CHAPITRE VII RECEPTIONS ET GARANTIES

Article 33 : Réception provisoire

La réception provisoire des ouvrages aura lieu à la demande du prestataire et sera constatée par un procès-verbal dont la date sera reportée à celle de l'achèvement des ouvrages.

La réception provisoire des ouvrages sera faite en présence du maître d'ouvrage ou son représentant, un représentant d'Action Mopti, les communautés bénéficiaires, un représentant de la mairie concernée, de l'Agent chargé de la Supervision de la Direction Régionale de Hydraulique (DRH) de Mopti et du prestataire et ne pourra être prononcée que lorsque les ouvrages auront été complètement achevés et fera l'objet d'un procès-verbal établi et signé par les différentes parties.

Article 34 : Réception définitive

Dossier de consultation pour la transformation de 6 PMH en SHVA, réhabilitation de 4 AES / Région de Mopti

Le délai est fixé à douze (12) mois et court à partir de la date du procès-verbal de réception provisoire. Pendant cette période le prestataire sera tenu d'entretenir et de réparer à ses frais et dans le délai requis les ouvrages réceptionnés.

Le délai en cours pour la remise en état des ouvrages, un procès-verbal sera établi et signé par les différentes parties qui ont participé à la réception définitive.

Article 35 - Garantie de bonne exécution

Le délai de garantie de bonne exécution est fixé à un an à compter de la date de la dernière réception prononcée après l'exécution totale des ouvrages prévus. Pendant toute la période de garantie, l'Entrepreneur sera directement responsable envers les tiers des accidents pouvant résulter d'une insuffisance d'entretien, même si celle-ci ne lui a été signalée par le bureau de contrôle via le maître d'ouvrage. Le montant de la garantie de bonne exécution sera de 5 % du montant du marché et sera libéré après la réception définitive des ouvrages.

PIÈCE 3 : MODÈLE DE LETTRE D'ENGAGEMENT

MODÈLE DE LETTRE D'ENGAGEMENT

(TRAVAUX DE (compléter))

Nous soussignés, (Nom, prénom et Titre du signataire), agissant au nom de (Entreprise ou Groupement d'Entreprises) dont le siège social est à (adresse complète no rue – ville- pays, etc.) inscrit au registre du commerce du (préciser) sous le numéro (indiquer le numéro), en vertu de la délégation de pouvoir en date du (date) dont un original est joint en annexe,

- Après avoir examiné, en vue des travaux susmentionnés, toutes les pièces constitutives du dossier d'Appel d'Offres,
- Après avoir étudié personnellement et en toute connaissance de cause la nature, les difficultés et les conditions d'exécution des travaux et prestations à exécuter,
- Nous nous engageons à exécuter et à achever les travaux et à réparer tous les défauts conformément aux conditions du marché, spécifications, dessins et plans, annexes et toutes les pièces contractuelles pour le montant (Montant de la soumission TTC en toutes lettres et en chiffres), en TTC, le montant de la soumission est calculé sur la base des prix unitaires indiqués au bordereau des prix et des quantités indiquées au devis estimatif qui sont joints à la présente soumission.
- Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à commencer les travaux aussitôt que possible après la notification de l'ordre de service de commencer les travaux par l'Autorité (Compétente) et à achever l'ensemble des travaux faisant l'objet du Marché dans un délai de (nombre) mois à compter du premier jour ouvrable suivant la date de cette notification.
- Nous acceptons de rester liés par la présente soumission pour un délai de (préciser) après la date limite de remise des offres,
- Nous nous engageons, au besoin, à préfinancer les travaux en cas de retard dans le paiement des tranches par Action Mopti.
 - Nous demandons :
Que la totalité des sommes dues par **Action Mopti** nous soient payées en FRANCS CFA par crédit du compte N°. (Préciser) ouvert au nom de (préciser à (banque installée au Mali)) à (adresse).

Nous reconnaissons qu'avant l'établissement et la signature du marché formel, présente soumission accompagnée de l'ordre de service de commencer les travaux de votre part vaudra engagement entre nous.

Sont annexés à la présente soumission :

- Le bordereau des prix et le devis estimatif dûment complétés, datés et signés.
- Les autres documents et modèles, doivent être joints à la soumission,
- L'acte de délégation de pouvoir au représentant du soumissionnaire ou mandataire.
- Nous nous engageons à préfinancer les activités en cas de retard de paiement des tranches pour éviter tout arrêt des travaux du chantier.

Fait à _____ le _____ 2025

Le soumissionnaire ou mandataire

Signature

PIÈCE 4 : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES (C.C.T.P.)

CAHIER DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

1-Objet du Marché

Les stipulations du présent cahier des prescriptions techniques (CPT) concernent les travaux pour la transformation de 6 PMH en SHVA, la réhabilitation de 4 AES dans les villages de Diabolo, Souala, Diaba-Peulh, Diaba-Allaye, Segué, Diabi, Soufroulaye, Koumbel-Gaoude, Bokolodaga et Banikani dans les communes de Djenné, Fakala, Sio, Fatoma, Mopti et Socoura-cercles de Mopti et de Djenné, Région de Mopti – Mali.

Le SHVA et l’AES solaire se compose essentiellement de :

- Un système pompage et générateur solaire
- Un système de stockage
- Un système de distribution

Le CPT vise à spécifier en détails les fournitures et prestations que les soumissionnaires doivent prendre en compte dans leur offre et exécuter dans le marché.

Il se porte principalement sur :

- La consistance générale des travaux,
- Les normes et règles techniques de références,
- Les conditions générales de mise en œuvre.

Les soumissionnaires sont libres de proposer des variantes aux propositions techniques données dans le présent CPT et sur les schémas fournis sous réserve qu'elles ne modifient pas les caractéristiques générales des équipements. Dans ce cas le soumissionnaire est obligé de présenter une offre de base correspondant aux plans.

2- Lieu des travaux

Les prestations seront réalisées dans les villages de Diabolo, Souala, Diaba-Peulh, Diaba-Allaye, Segué, Diabi, Soufroulaye, Koumbel-Gaoude, Bokolodaga et Banikani dans les communes de Djenne, Fakala, Sio, Fatoma, Mopti et Socoura-cercles de Mopti et de Djenne, Région de Mopti-Mali.

Indiqué dans le tableau ci-dessous

REGION	CERCLE	COMMUNE	VILLAGE	TYPES D'OUVRAGES A REALISER
LOT 1				
Mopti	Mopti	Sio	Segué	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de soufflage, test de débit (essai de pompage) et analyse d'eau ; ▪ F/P d'une pompe immergée, des modules solaires, des réseaux de refoulement et de distribution et réhabilitation des BF ; ▪
			Diabi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de d'extension du réseau de distribution avec la réalisation de 2 bornes fontaines supplémentaires ; ▪ Réhabilitation de la clôture grillagée ;
			Soufroulaye	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de soufflage, test de débit (essai de pompage) et analyse d'eau ; ▪ F/P d'une pompe immergée, d'un château d'eau, des modules solaires, du réseau de refoulement, distribution et la réalisation de 2 rampes pour les PDI et communauté ;
		Mopti	Bokolodaga	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ; Travaux de soufflage, test de débit (essai de pompage) et analyse d'eau ; ▪ F/P d'une pompe immergée, d'un château d'eau, des modules solaires, du réseau de refoulement, distribution et la réalisation de 2 rampes pour les PDI et communauté ;
			Banikani	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de soufflage, test de débit (essai de pompage) et analyse d'eau ; F/P d'une pompe immergée, d'un château d'eau, des modules solaires, du réseau de refoulement, distribution et la réalisation de 2 rampes pour les PDI et communauté ;

LOT 2				
Mopti	Djenné	Djenné	Diabolo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de d'extension du réseau de distribution avec la réalisation de 2 bornes fontaines supplémentaires ;
			Souala	Travaux de d'extension du réseau de distribution avec la réalisation de 2 bornes fontaines supplémentaires ;
	Sofara	Fakala	Diaba-Peulh	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de soufflage, d'essai de pompage et d'analyse d'eau ▪ F/P d'un château d'eau, d'une pompe immergée, de modules solaires, du réseau de refoulement et la réalisation d'une rampe de distribution ;
			Diaba-Allaye	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de soufflage, test de débit (essai de pompage) et analyse d'eau ; ▪ F/P d'un château d'eau, d'une pompe immergée, de modules solaires, du réseau de refoulement et la réalisation d'une rampe de distribution ;
	Mopti	Sio	Koumbel-Gaoude	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travaux de soufflage, test de débit (essai de pompage) et analyse d'eau ; F/P d'un château d'eau, d'une pompe immergée, de modules solaires, du réseau de refoulement et la réalisation d'une rampe de distribution ;

3-Consistance des travaux

Les travaux consistent en la transformation de 3 PMH en SHVA, la réhabilitation de 6 AES et la réalisation de 1 forage productif avec connexion au réseau existant.

Les caractéristiques des ouvrages et des installations décrites dans les paragraphes suivants, sont issues de l'étude technique et de dimensionnement des ouvrages. Néanmoins, l'Entreprise peut proposer des variantes techniques pour assurer les besoins en eau potable. Dans ce cas, la variante proposée par l'Entreprise devra être validé par le maître d'ouvrage.

4. Description des travaux

Dossier de consultation pour la transformation de 6 PMH en SHVA, réhabilitation de 4 AES / Région de Mopti

4.1. Pompes immergées

La pompe sera de type solaire (centrifuge) sera entièrement constituée d'acier inoxydable. La pompe sera fournie avec l'ensemble de ses accessoires et doit fournir un débit maximum de 5 m³/h à 80 m de HMT et un volume journalier minimal de 30 m³ par jour en 8 heures de pompage.

Les câbles électriques de raccordement seront enterrés de 0,70 m au moins et placés sous un grillage de signalisation. La chute de tension aux bornes ne doit pas atteindre 3%.

Les câbles électriques seront protégés selon les règles de l'art.

Les caractéristiques de la pompe et les calibres des câbles électriques devront être approuvés par l'ingénieur avant d'engager la commande. Les caractéristiques techniques les courbes des pompes doivent être présentées au projet avant la fourniture des équipements.

4.2. Accessoires

La prestation comprend la fourniture et l'installation de la pompe et de tous les accessoires nécessaires à son bon fonctionnement y compris :

- Les électrodes de niveau minimal d'eau dans le forage,
- Les câbles d'alimentation avec protection,
- Le câble de sécurité,
- La protection des câbles,
- L'armoire de commande qui sera installée à côté du régulateur et l'onduleur sous le champ de panneaux solaire,
- La colonne d'exhaure PHD DN50 PN10
- Piquet de terre et éléments de raccordement
- Toutes les pièces de raccordement et de fixation.

4.3. Générateur photovoltaïque

Le Système solaire comportera :

- Le champ des modules panneaux ;
- La structure et support du champ ;
- Le coffret électrique de commande
- Les câblages, fusibles et coupe-circuits
- Gaine de protection des câbles
- Les pièces de fixation et de raccordement.

L'utilisation d'autres panneaux est possible uniquement s'ils sont validés par le maître d'ouvrage. L'Entreprise doit fournir le certificat de fabrication des panneaux et la garantie.

Tous les panneaux doivent avoir la même puissance, marque, modèle et série de fabrication.

4.3. 1 Caractéristiques des champs solaires

Nombre Module	Tension nominale (V)	P crête de module (Wc)	Puissance pompes (W)
8	12/24	250	1500

L'utilisation d'autres panneaux est possible uniquement s'ils sont validés par le maître d'ouvrage. L'Entreprise doit fournir le certificat de fabrication des panneaux et la garantie.

Tous les panneaux doivent avoir la même puissance, marque, modèle et série de fabrication.

4.3.2. Qualité des panneaux

Les panneaux seront de première qualité mono ou polycristallin. L'utilisation d'autres panneaux est possible uniquement s'ils sont validés par le maître d'ouvrage. L'Entreprise doit fournir le certificat de fabrication et de garantie des panneaux.

Chaque panneau photovoltaïque doit être muni d'une plaque signalétique indiquant ses caractéristiques techniques et d'identification :

- Le nom ou la marque du fabricant, et le pays de fabrication ;
- Le numéro ou la référence du modèle, et le numéro de série ;
- La puissance-crête (Wc), le courant de court-circuit (A) et la tension de circuit ouvert (V)

La tension maximale admissible de fonctionnement du système.

Les panneaux photovoltaïques (ou modules) seront en silicium mono ou polycristallin dotés de diodes parallèles de protection. Les modules en silicium amorphes sont exclus. Pour les modules polycristallins, l'entreprise doit justifier que ses performances (production et durée de vie) sont identiques à celles des monocristallins.

Les panneaux seront dotés de boîtiers étanches d'indice de protection IP55 abritant les bornes de connexion.

Les boîtiers sont équipés de presse-étoupe permettant la traversée des câbles. La polarité des bornes doit être clairement indiquée à l'intérieur du boîtier.

4.3.3. Régulateur, armoire de commande, et sonde de niveau

Le régulateur et l'armoire de commande seront installés sous le support, et devra pouvoir fonctionner de façon à assurer un démarrage et un arrêt autonome du système.

Dans tous les cas, l'armoire de commande comprendra un interrupteur manuel marche/arrêt, et devra disposer de protections automatiques contre les phénomènes suivants :

- Inversion de la polarité à l'entrée ;
- Surintensités à la sortie ;

- Dénoyage de la pompe ;
- Blocage du moteur de la pompe ;
- Arrêt automatique en cas du niveau bas du forage.
- Protection contre la foudre

La visualisation de certains paramètres de fonctionnement et d'alertes est souhaitable, et obligatoire pour les conditions suivantes :

- Fonctionnement normal
- Dénoyage de la pompe
- Blocage de la pompe

4.3.4. Prise de terre

Tout le système de pompage sera muni d'une prise de terre de résistance inférieure à 30 Ohms auquel seront connectés la structure métallique support des panneaux et les bornes de terre des boîtes de jonction des panneaux, de la boîte de commande et de la pompe. La prise de terre sera d'un type suivant :

- "à plaques enterrées" : les plaques auront une épaisseur de 2,5 mm (acier) ou de 2 mm (cuivre), une surface utile de 0,5 m², et seront enterrées en position verticale de telle façon que la distance de leur sommet à la surface du sol soit au minimum de 20 cm.
- "à pic vertical" : les pics seront enterrés verticalement et leur longueur sera au minimum de 2 m. Ils pourront être constitués d'un tube d'acier Ø 25 mm, d'un profilé acier de 60 mm de côté ou d'une barre d'acier ou de cuivre de diamètre minimum 14 m

4.3.5. Structure et support

Les panneaux seront fixés sur une structure placée à côté de la tête de forage. Les modules seront fixés sur un support métallique en aluminium ou en acier inoxydable.

Les structures de support permettant l'assemblage des modules ainsi que tous les dispositifs d'ancrage seront fabriquées en matériaux inoxydables (aluminium anodisé ou en acier galvanisé à chaud).

La structure inoxydable qui fixe les panneaux sera encrée dans un socle en béton.

La hauteur de la structure sera telle pour assurer :

- L'absence d'ombre des éléments proches,
- La protection des panneaux en cas d'inondation
- La bonne maintenance et entretien des panneaux.
- Le socle en Béton sera au minimum de 20 cm au-dessus du terrain naturel et la hauteur de la partie basse de la structure sera au minimum de 80 cm au-dessus du socle en béton

L'emplacement des panneaux et sa disposition doit être validé par la supervision par le maître d'ouvrage.

4.3.6. Protection

Chaque panneau doit être fixé à la structure inoxydable avec un minimum de 3 boulons antivol par panneau.

4.3.7. Câblages, fusibles et coupe-circuits

Le câblage permet de relier électriquement tous les composants du système. Des fusibles et des coupe-circuits sont également installés pour protéger l'installation ou pour assurer la maintenance du système : le fusible protège contre les courts-circuits et les coupe-circuits permettent de couper l'alimentation en cas d'urgence ou lors de la maintenance.

Tous les câbles seront reliant les champs photovoltaïques et la tête forage et la boîte de commande dans le local seront protégés par des gaines et enterré dans la terre à 40 cm au moins.

4.3.8. Inclinaison, orientation et fixation

Les panneaux devront être placés à une hauteur minimale de 80 cm au-dessus du sol.

L'inclinaison de la structure sera de 15° par rapport à l'horizontale. La structure et son système d'ancrage devront garantir la résistance de l'ensemble à des vents violent (200 km/h).

L'orientation magnétique de panneaux sera de 18° nord et 16° ouest.

Le système de fixation (écrous, boulons, rondelles, supports, etc.) sera en matériau inoxydables, et une attention particulière sera portée à ne pas créer d'effet électrolytique entre les fixations et les supports.

Les panneaux seront orientés et inclinés selon la localité, pour assurer le maximum insolemment pendant toute l'année.

4.4. Colonne d'exhaure

La colonne d'exhaure sera en PEHD de diamètre 50. Elle supportera la pompe et sera raccordée à la bride de la tête de forage. Elle se prolongera par une canalisation en AG recevant les appareils décrits au paragraphe suivant et sera relié au tuyau refoulement PHD enterré.

Il est compris aussi tous les éléments nécessaires pour la fermeture de la tête du forage et la connexion avec le coude de sortie.

4.5. Tête du forage

La tête de forage est l'ouvrage situé entre la sortie du tuyau de refoulement de la pompe et le départ du refoulement vers le réservoir. La tête de forage sera fixée sur l'ouvrage qui protège la sortie du tuyau de cuvelage sur le sol.

Cet ouvrage est composé d'un tuyau PVC pression de 150 mm autour de la sortie du cuvelage du forage avec une hauteur de 20 cm au-dessus du sol.

Le tuyau de protection du cuvelage sera noyé dans un socle bétons de 50 cm x 50 cm.

Un trou de réservation de mm sera prévu sur le côté orienté vers le réservoir de stockage afin de permettre le raccordement de la tête de forage et la canalisation de refoulement. La hauteur du trou sera adaptée à celle de la sortie du coude.

Une conduite de tête de forage de diamètre égal à celui de la conduite de refoulement sera installée et comprendra les éléments suivants, tous de diamètre nominal identique à celui de la conduite :

a. Clapet anti-retour : Empêcher le retour de l'eau dans le forage lors de l'arrêt du pompage.

Ventouse : pour purger l'air du système.

b. Compteur d'eau : Permettant de mesurer le volume d'eau pompé

c. La fermeture de l'ouvrage sera assurée par une plaque métallique de 2,5 mm d'épaisseur de dimension 40 cm x 40 cm. La plaque est fixée au-dessus de l'ouverture par 4 boulons fixés sur les arrêtes de l'ouverture en béton.

Le socle en béton obéira aux spécifications minimales suivantes :

- Dimension : 50 x 50 x 70 cm, avec 50 cm d'encrage dans le sol
- Armature en fer à béton de 6 mm et de 10 mm,
- Béton armé à 350 kg de ciment/m³ de béton,
- Pente vers l'extérieur permettant l'évacuation des eaux excédentaires

4.6. Clôture

Autour du forage et les champs solaires, sera installée une clôture en grillage avec trois fils tendeurs en acier galvanisé, y comprises 4 cornières sur les angles. La clôture doit avoir une hauteur minimale 1,5 m et couvrir un périmètre minimal de 10m x 4.

Le grillage sera de bonne qualité avec un maillage maximal de 5 cm x 5 cm.

Les cornières seront fixées avec une base de ciment et renforcées de chaque côté par des cornières dressées en pente de 45°.

Il sera installé aussi une porte en grillage ou en structure métallique, et un cadenas de sécurité.

4.7. Canalisation d'adduction

La canalisation d'adduction entre la tête de forage et le réservoir est constituée de tuyaux galvanisés dans sa partie aérienne et des tuyaux PHD sur la partie enterrée. Il se compose de :

- Un coude à 2 brides galvanisées 40 mm avec une longueur ajustable qui relie le tuyau de refoulement PHD 40 et une section horizontale de tuyau galvanisé 40
- Une section de tuyau acier galvanisé 40 jusque-là fin du socle
- Coude galvanisé 40 à bride (reliant 2 tuyaux galva)
- Colonne descente galvanisée 40

- Coude galvanisé 40 bridé (raccordement entre Tuyau gava et tuyau PHD)
- Tuyaux PHD 40 enterré à une profondeur de 40 cm reliant la tête du forage au local technique
- Un coude galvanisé à bride reliant le tuyau PHD et le galvanisé
- Une colonne montante tuyau gava 40 au réservoir
- Un coude galva à Bride 40 reliant deux tuyaux galva. Ce coude est fixé sur le tuyau galva remonte contre le mur est placé à une hauteur telle que l'horizontal à l'intérieur du local est à 20 cm au-dessus du radier.

Un tuyau galva40 pénétrant dans le local.

4.8. Accessoires dans le local technique

- 1 manchette galvanisée DN 40 (entre le local technique et la protection du forage)
- 1 manomètre
- 1 cône de réduction de DN 40/27
- 1 stabilisateur en galva DN 27
- 1 compteur volumétrique DN 27
- 1 cône de réduction de DN 40/27
- 1 vanne opercule DN 40
- 1 clapet anti retour DN 40
- 1 joint de démontage DN 40

4.9 Compteur

Les compteurs seront en fonte ductile DN 20 et doivent comporter des dispositifs de protection contre le démontage ou la modification du compteur ou de son dispositif de réglage. Ils comporteront un filtre facilement accessible. Ils répondent aux normes ISO.

Le marquage du compteur comprendra :

- Le nom ou la raison sociale ou la moyenne du fabricant.
- Le compteur d'eau sera de type Woltex ou équivalent.
- La classe métrologique et le débit nominal Qn de 2,5 m³/h
- L'année de fabrication et le numéro individuel de fabrication
- Une flèche indiquant le sens d'écoulement
- L'inscription caractérisant l'approbation du modèle

Le compteur doit pouvoir enregistrer le débit total avec une résolution de 0,1 litre.

Il sera doté d'un totalisateur calibré en mètres cubes.

Le compteur aura une précision + ou - 2% dans une plage de 0,015 à 2 fois du débit nominal de la pompe.

Toutes les parties du compteur en contact avec l'eau seront en matériau non corrodable.

Le marquage du compteur doit obligatoirement comprendre Le type, le nom du fabriquant la classe métrologique et le débit nominal Q_{nom} m³/h, l'année de fabrication et le numéro individuel de fabrication, flèche indiquant le sens d'écoulement, l'inscription caractérisant l'approbation du modèle et la pression de service.

4.10. Réservoir de stockage d'eau

4.10.1 Réservoir surélevé

Le réservoir à construire sera métallique et surélevé (surélévation suivant devis quantitatif) sur un piétement en profilés métalliques IPN ou IPE ancrés dans les semelles en béton armé dosé à 400 kg/m³ de ciment CPA 45 ou CPJ 45. Les fondations auront été en semelles isolées, soient en radier général. En cas de semelles isolées, un dallage sera coulé sur toute la surface d'emprise. Les dimensions seront déterminées suivant notes de calcul.

L'ensemble sera conçu pour résister à des vitesses de vent de 120 km/h.

L'architecture du réservoir est laissée à l'initiative de l'entreprise.

La cuve du réservoir sera en acier soudé de qualité E24. La soudure se fera en respectant toutes les normes en vigueur avec le plus grand soin possible. La soudure du réservoir sera de telle manière que l'étanchéité soit assurée. L'épaisseur de la tôle d'acier sera d'au moins 5 mm.

La protection intérieure (surface en contact avec l'eau) se fera après sablage et application de trois couches de peinture dont la dernière sera en peinture du type alimentaire. A l'extérieur la cuve sera protégée contre la corrosion par deux couches de fond antirouille ou par galvanisation.

Le réservoir sera équipé de :

- Une conduite d'alimentation,
- Une conduite de distribution,
- Une conduite de vidange avec obturateur.

4.10.2 Equipements

Le réservoir est équipé d'accessoires suivants :

- Un tuyau d'adduction en acier galvanisé DN 40 pour l'alimentation du réservoir
- Coude galvanisé DN 40 pour l'alimentation
- Un tuyau de distribution galvanisé DN 40
- D'une vidange en gala DN 40 munie d'une vanne à bride DN 40 PN 10

- Un trop-plein en fonte lié à la vidange en aval de la vanne
- Une vanne à opercule DN 40
- Un compteur DN 20 placé sur la distribution dans le regard ayant les mêmes spécifications que le compteur dans le local technique

4.10.3 Regard

Au bas du réservoir un regard de 0.5 m x 0.5 m sera construit pour abriter les vannes et les compteurs, selon les plans.

4.10.4. Implantation

L'implantation des supports des réservoirs est indiquée sur le plan. Mais toutefois l'emplacement exact devra faire l'objet d'une approbation sur le terrain par les maitres d'ouvrage et les bénéficiaires.

L'Entreprise prendra les dispositions nécessaires pour que les fonds de fouille soient de niveau et homogènes de façon à éviter les tassements différentiels. Il effectuera du déroctage si nécessaire.

4.10.5 Fondations

Les dimensions des fondations suivront les indications établies sur les plans en annexe. Un chaînage de soubassement reliera les poteaux entre eux.

4.11 Canalisation de distribution

Une canalisation de distribution en PVC 90 PN 10 relie le regard abritant les vannes et les compteurs de distribution à la borne fontaine. Les tuyaux sont enterrés à 40 cm de profondeur. Les pièces de raccordement adaptées permettront de relier le tuyau PHD et les compteurs ou vanne à l'intérieur des regards

4.12 Rampes de robinets

Les caractéristiques des rampes de robinets elle est composée de :

- Un mur en béton armé de 1 m de hauteur, 2,1 m de large et de 15 cm d'épaisseur
- Une aire assainie de 1,50 x 2,1 en B.A avec puits perdu. L'aire est assainie par un petit caniveau conduisant l'eau à une grille d'évacuation PVC de 20 cm x 20 cm avec une sortie en 100 mm
- Quatre (4) sorties de distribution équipées de robinets
- Les tuyaux à l'intérieur des rampes sont galva de 32 mm de diamètre
- Un puits perdu construit en parpaings pleins en quiconque de profondeur avec une section de 0,9 de diamètre intérieur et 1,2 de diamètre. Il sera construit en aggro. Un tuyau PVC Φ 100 mm évacuation d'une longueur de 1,5 m reliera l'aire assainie et le puits perdu. Le puits perdu sera fermé par une dalle en béton armé d'épaisseur 10 cm, ferrillée et quadrillée en acier T8 à mailles carrées de 0.15 x 0.15 m

4.13 - Désinfection des ouvrages

Les réservoirs surélevés, ainsi que tout l'ensemble de l'ouvrage, sont traités avec un produit à base de chlore (type hypochlorite de calcium ou hypochlorite de sodium). La durée de contact de la solution est de 24 heures environ dans les différentes parties à stériliser. La dose de chlore libre doit être de 30 mg/l.

Une vidange générale du réseau est effectuée à partir des organes prévus à cet effet. Un nettoyage à l'eau claire est mis en œuvre. L'Entrepreneur ne percevra aucune compensation pour la désinfection dont les frais sont compris dans les prix du bordereau concernant les différents ouvrages concernés et les conduites.

4.14 - Matériaux de construction

4.14.1 Sable

Le sable devra être crissant, dense, stable, propre, exempt de poussières, de débris schisteux, gypseux, argileux, micacés ou organiques.

Le sable de concassage ne sera pas admis.

A sa livraison sur les aires de gâchage, il devra avoir un degré d'humidité uniforme et à peu près constant.

Le sable devra présenter une bonne granulométrie satisfaisant notamment aux conditions du marché.

Le sable pour mortier ou béton devra être rude, propre et non terreux, exempt d'argile, de substance organique ou d'impureté. La granulométrie ne devra pas dépasser 2,5 mm pour le béton ordinaire. Dans tous les cas, il ne devra pas contenir plus de 40% d'éléments fins (inférieur à 0,5 mm).

4.14.2. Gravier

Caractéristiques requises

Ces agrégats doivent être durs, stables, denses, exempts de gangue fragile ou terreuse et purgés de débris végétaux.

Les essais d'identification préalables devraient montrer que les granulats ne sont ni altérables ni gélives.

La dimension maximum des agrégats pierreux sera de :

- 5 mm pour les mortiers
- 25 mm pour les bétons armés et non armés

Granulométrie en fonction des bétons

A titre indicatif, on utilisera :

- pour le béton de propreté (C 150), la gamme de gravier suivant : 4-15 et 15-25 ou 4-12 et 12-20.
- pour le béton de fondation (C 250), la gamme 25- 40.

- pour le béton armé (Q 350), la gamme 4-25.

4.14.3 Ciments

Le ciment sera de la qualité "Portland" artificiel (CPA), de la classe 45 et à haute résistance aux sulfates (HRS) pour tous les ouvrages enterrés ou en contact avec les eaux. Pour les autres constructions le ciment sera du CPA 45 ou équivalent. Il devra répondre aux conditions techniques des dernières normes tunisiennes homologuées (NT 4701- 1983).

L'Entreprise sera tenue d'effectuer toutes les vérifications utiles en ce qui concerne la qualité des ciments.

Le Maître de l'ouvrage pourra de son côté, sans qu'il n'en résulte aucune atténuation de la responsabilité de l'Entrepreneur, faire toute vérification qu'il jugera nécessaire sur les liants approvisionnés.

4.14.4. Composition des bétons

Les bétons de ciment proviendront du malaxage par engin mécanique des agrégats et du ciment.

La composition des bétons est définie par les proportions en poids des diverses catégories de granulats secs ; le poids de liant par mètre cube de béton en œuvre, le volume d'eau et éventuellement la quantité d'adjuvant à incorporer à la quantité de mélange nécessaire pour obtenir un mètre cube de béton en œuvre.

La composition granulométrique des bétons devra être étudiée par l'Entrepreneur et contrôlée par le maître d'œuvre en fonction des agrégats qu'il compte approvisionner.

DESIGNATIONS et UTILISATIONS	DOSAGE PAR m3 DE BETON
Béton de propreté	150 kg de ciment CP I 42.5 420 l de sable 0/4 800 l de granulats 4/15
Béton poreux	300 kg de ciment CP I 42.5 1000 l de granulats 15/25
Gros béton de fondation	250 kg de ciment CP I 42.5 420 l de sable 0/4 800 l de granulats 25/40

Béton pour coupole et ceinture du réservoir	400 kg de ciment CP I 42.5 Hydrofuge Sika poudre ou similaire dosé à 1% du liant. (*) l de sable 0/4 (*) m de granulats 4/15
Béton pour parois minces autres que la coupole et la ceinture du réservoir	350 kg de ciment CP I 42.5 (*) l de sable 0/4 (*) m de granulats 4/15
Béton pour radier et jupe du réservoir	400 kg de ciment CP I 42.5 Hydrofuge Sika poudre ou similaire dosé à 1% du liant (*) l de sable 0/4 (*) m de granulats 4/25
Béton n pour plancher, ossature, regards et autres éléments en béton armé.	350 kg de ciment CP I 42.5 (*) l de sable 0/4 (*) m de granulats 4/25
Béton banché, faiblement armé, pour caniveaux	300 kg de ciment CP I 42.5 420 l de sable 0/4 800 l de granulats 4/25
Béton de forme	250 kg de ciment CP I 42.5 420 l de sable 0/4 800 l de granulats 4/20

(*) : Quantités déterminées expérimentalement par l'entrepreneur et soumises à l'agrément du maître de l'ouvrage

4.14.5. Aciers pour bétons armés

Ils seront constitués essentiellement par des fers à béton de type répondant aux normes AFNOR ou ASMI.

Les ronds lisses, bruts de laminage, ainsi que les aciers à haute adhérence, écrouis ou non, pour armatures de bétons armés, seront respectivement des qualités Fe 12 et Fe E 6 A.

Tous les aciers proviendront directement d'usines agréées par le Maître de l'ouvrage ou des concessionnaires de vente de celles-ci. L'Entrepreneur sera tenu de présenter à la demande du

Maître de l'ouvrage, avant toute mise en place, les bons de livraison de ces aciers de façon à en justifier l'origine

4.14.6. Coffrages

Les coffrages doivent être conçus de manière à résister, sans déformation sensible, aux efforts de toute nature, qu'ils sont exposés à subir pendant l'exécution du travail, jusqu'au décoffrage et au décalage inclusivement et à ne causer aucun dommage aux ouvrages en cours de prise ou de durcissement.

Les coffrages seront métalliques ou en bois. Tous les coffrages seront soigneusement étudiés et construits avec des joints bien fermés pour éviter toute fuite de mortier ou de laitance

Pendant la construction. Ils seront conçus de manière à pouvoir être aisément enlevés lors du décoffrage sans dommage pour le béton.

En tout état de cause, le projet se réserve le droit de refuser tout ouvrage ou partie d'ouvrage dont la non-conformité compromet la fiabilité de l'ensemble des travaux. Dans ce cas, l'entreprise devra à ses frais reprendre les travaux incriminés de façon à ce que le cahier des charges et les règles de l'art soient respectés.

5- REUNIONS DE CHANTIER

Afin de suivre l'état d'avancement des travaux, d'identifier les éventuels obstacles et les possibles solutions, des réunions de chantier seront tenues tous les mois. Y participeront : l'Entrepreneur, les contrôleurs prestataires, l'agent chargé de la supervision, le Maître d'Ouvrage et les bénéficiaires.

Le contrôleur établira les Procès-verbaux de réunions de chantier et en assure le secrétariat.

6-JOURNAL DE CHANTIER

L'Entrepreneur consignera dans le cahier de chantier tous les détails techniques des travaux. Ce cahier sera à la disposition de l'agent chargé du contrôle.

Chaque mois l'Entrepreneur établira, un compte rendu des travaux qui sera adressé au Maître d'ouvrage. Ce compte rendu devra contenir tous les détails techniques pouvant renseigner le Maître d'œuvre et le maître d'ouvrage sur l'évolution des travaux ;

Ces renseignements seront fournis à l'administration avant la réception provisoire des différents systèmes.

En fin de contrat, l'Entrepreneur remettra au Maître d'œuvre qui transmettra au maître d'ouvrage un rapport en cinq (5) exemplaires : récapitulatifs de l'ensemble des travaux exécutés.

Le Maître d'œuvre prélèvera pour son compte une copie de l'ensemble des documents techniques qui doivent transiter par le Maître d'œuvre.

7. Contrôle de la qualité des travaux

Le contrôle et le superviseur des travaux porteront sur les éléments suivants :

Dossier de consultation pour la transformation de 6 PMH en SHVA, réhabilitation de 4 AES / Région de Mopti

7.1. Surveillance relative aux travaux.

Le contrôle de la qualité des travaux sera assuré par la supervision et le maître d'ouvrage en collaboration avec la DRH de Mopti, pour le suivi et le contrôle à pied d'œuvre auprès de l'entreprise chargée de l'exécution des ouvrages. La supervision est assurée par la direction régionale de l'hydraulique de Mopti (DRH). Elle portera sur le contrôle de la conformité du matériel

Les contrôleurs vérifieront si le matériel amené par l'Entrepreneur sur le chantier est au complet et correspond à son offre technique, un procès-verbal sera établi et signé avec l'Entrepreneur et les parties prenantes.

7.2. Surveillance relative à l'essai de pompage

- Détermination du débit de pompage ;
- Vérification du dispositif du pompage ;
- Vérification du débit et mesures de niveau d'eau au cours du pompage et à la remontée ;
- Interprétation des données de pompage,
- Fixation de la côte d'installation de la pompe immergée.

7.3. Surveillance relative à la réalisation des travaux.

- Vérification et réception des matériels et matériaux de l'entreprise ;
- Vérification du dispositif du pompage ;
- Vérification du débit et mesures de niveau d'eau au cours du pompage et à la remontée ;
- Veiller au respect des normes techniques pour les différents dosages du béton, cotation et respect des dimensionnements ;
- Tenir les journaux de chantier dans lesquels seront notés tous les renseignements concernant les travaux ;
- Assurer que le cahier de chantier existe et veiller à sa tenue correcte ;
- Etablir les rapports d'avancement et de fin des travaux ;
- Participer aux réunions de chantier et rédiger les PV de réunions ;
- Apprécier l'avancement des travaux et rédiger les rapports de contrôle avec recommandations adressées à **Action Mopti** quant au déblocage des tranches successives à l'entreprise pour la suite des travaux ;
- Rédiger et en soumettre au Maître d'Ouvrage via **Action Mopti** dans les délais convenus les rapports de contrôle avec des recommandations pertinentes allant le sens de l'amélioration de la qualité des ouvrages ;

- Appuyer/conseiller quant à l'opérationnalisation des recommandations résultant du contrôle des travaux ;
- Vérifier si les ouvrages sont réalisés dans les règles de l'art et est en conformité suivant le plan qui est annexé ;
- Etablir les rapports mensuels faisant le point de l'avancement des travaux ;
- Contrôler les sites, les matériels et matériaux livrés (quantité, état et conformité) ;
- Participer à la réception technique et provisoire des travaux ;
- Etablir tout document technique (levés, croquis, notes) nécessaires à l'équipement des forages en système de pompage manuel ;

DQE
PIECES 5 : Devis quantitatif et estimatif

A. Cadre de bordereau de devis quantitatif et estimatif

Lot1 :

Travaux de transformation de la PMH des PDI en SHVA à Soufroulaye, commune rurale de Sio, cercle de Mopti					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.2	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
Sous total 1					
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2.1	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2.2	Essai de pompage par la méthode CIEH (4 heures de descente + 1 heure de remontée)	U	1		
2.3	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2.4	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
Sous total 2					
TOTAL A					
B-Travaux d'équipement					
3	Source d'alimentation et exhaure				
3.1	Fourniture et pose d'une source photo voltaïque de 250 Wc y compris superstructure de montage, câblages et armoire de commande électrique et raccordement au différent circuit électrique et toutes suggestions de raccordement	Wc			
3.2	Protection des installation (coffret+disjoncteur+capteur)	ff			
3.3	Fourniture et installation de Pompe immergée de 5 m ³ /h et HMT de 80m, y compris câblage et autres accessoires	u			
3.4	Fourniture et pose de conduite de refoulement en PEHD 50 (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature)	ml			
3.5	F/P complète de tête de forage en galva y compris toutes sujétions des accessoires hydrauliques (ventouses double fonction, manomètre, clapet anti retour), des tuyauteries et les raccordements	ens			
Sous total 3					
4	Réservoir en métallique				
4.1	Fourniture et pose d'un réservoir métallique surélevé d'un volume de 5 m ³ , peinture de couleur vert et la visibilité du projet de taille 1,5x0.80 au milieu de la cuve. Le réservoir comprend : un piétement métallique de 6m de haut, une cuve métallique, une fondation en béton armé (semelles isolées avec fût d'ancrage et longrine, Conduite d'alimentation et de distribution, trop plein, indicateur de niveau d'eau, vidange, by-pass, Échelle à crinoline, Trappe d'accès, Autres accessoires, y compris toutes sujétions.	ens			
Sous total 4					
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5.1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 63	ml			
5.4	Réalisation complète d'une rampe à quatre (04) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u			
Sous total 5					

6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U			
Sous total 6					
TOTAL B					
TOTAL GENERAL					

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de ----- FCFA (en chiffre)

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Travaux de transformation de la PMH en SHVA à Bokolodaga, commune de Mopti, cercle de Mopti

N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	P Unitaire	Prix Total
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.2	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
Sous total 1					
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2.1	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2.2	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2.3	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
Sous total 2					
TOTAL A					
B-Travaux d'équipement					
3	Source d'alimentation et exhaure				
3,1	Fourniture et pose d'une source photo voltaïque de 250 Wc y compris superstructure de montage, câblages et armoire de commande électrique et raccordement au différent circuit électrique et toutes suggestions de raccordement	Wc			
3,2	Protection des installation (coffret+disjoncteur+capteur)	ff			
3,3	Fourniture et installation de Pompe immergée de 5 m3/h et HMT de 80m, y compris câblage et autres accessoires	u			
3,4	Fourniture et pose de conduite de refoulement en PEHD 50 (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature)	ml			
3,5	F/P complète de tête de forage en galva y compris toutes sujétions des accessoires hydrauliques (ventouses double fonction, manomètre, clapet anti retour), des tuyauteries et les raccords	ens			
Sous total 3					
4	Réservoir en métallique				
4,1	Fourniture et pose d'un réservoir métallique surélevé d'un volume de 5 m3, peinture de couleur vert et la visibilité du projet de taille 1,5x0.80 au milieu de la cuve.. Le réservoir comprend : un piétement métallique de 6m de haut, une cuve métallique, une fondation en béton armé (semelles isolées avec fût d'ancrage et longrine, Conduite d'alimentation et de distribution, trop plein, indicateur de niveau d'eau, vidange, by-pass, Échelle à crinoline, Trappe d'accès, Autres accessoires, y compris toutes sujétions.	ens			
Sous total 4					
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 63	ml			
5,4	Réalisation complète d'une rampe à quatre (04) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u			
Sous total 5					
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U			
Sous total 6					
TOTAL B					
TOTAL GENERAL					

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de ----- FCFA (en chiffre)

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Dossier de consultation pour la transformation de 6 PMH en SHVA, réhabilitation de 4 AES / Région de Mopti

Travaux de transformation de la PMH en SHVA à Banikani, commune de Mopti, cercle de Mopti

N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	P Unitaire	Prix Total
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.2	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
Sous total 1					
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2.1	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2.2	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2.3	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
Sous total 2					
TOTAL A					
B-Travaux d'équipement					
3	Source d'alimentation et exhaure				
3,1	Fourniture et pose d'une source photo voltaïque de 250 Wc y compris superstructure de montage, câblages et armoire de commande électrique et raccordement au différent circuit électrique et toutes suggestions de raccordement	Wc			
3,2	Protection des installation (coffret+disjoncteur+capteur)	ff			
3,3	Fourniture et installation de Pompe immergée de 5 m3/h et HMT de 80m, y compris câblage et autres accessoires	u			
3,4	Fourniture et pose de conduite de refoulement en PEHD 50 (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature)	ml			
3,5	F/P complète de tête de forage en galva y compris toutes sujétions des accessoires hydrauliques (ventouses double fonction, manomètre, clapet anti retour), des tuyauteries et les raccordements	ens			
Sous total 3					
4	Réservoir en métallique				
4,1	Fourniture et pose d'un réservoir métallique surélevé d'un volume de 5 m3, peinture de couleur vert et la visibilité du projet de taille 1,5x0.80 au milieu de la cuve. Le réservoir comprend : un piétement métallique de 6m de haut, une cuve métallique, une fondation en béton armé (semelles isolées avec fût d'ancrage et longrine, Conduite d'alimentation et de distribution, trop plein, indicateur de niveau d'eau, vidange, by-pass, Échelle à crinoline, Trappe d'accès, Autres accessoires, y compris toutes sujétions.	ens			
Sous total 4					
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 63	ml			
5,4	Réalisation complète d'une rampe à quatre (04) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u			
Sous total 5					
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U			
Sous total 6					
TOTAL B					
TOTAL GENERAL					

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de ----- FCFA (en chiffre)

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Dossier de consultation pour la transformation de 6 PMH en SHVA, réhabilitation de 4 AES / Région de Mopti

Travaux d'extension de l'AES de Diaby avec la réalisation de 2 bornes fontaines, commune rurale de Sio, cercle de Mopti					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff			
1.3	Repli définitif de l'entreprise	ff			
Sous total 1					
TOTAL A					
B-Travaux d'équipement					
2	Source d'alimentation et exhaure				
2,1	Renforcement de la clôture du champ solaire pour bien protégé les modules en respectant la hauteur avec toutes suggestions de raccordement	ff			
Sous total 2					
3	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
3,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 90	ml			
3,2	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 64	ml			
3,3	Réalisation complète d'une bornes fontaine à deux (02) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u			
Sous total 3					
4	Visibilité des informations de l'ouvrage				
4,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U			
Sous total 4					
TOTAL B					
TOTAL GENERAL					

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de ----- FCFA (en chiffre)

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Travaux de réhabilitation d'une Adduction d'Eau Sommaire à Sègue, commune rurale de Sio, cercle de Mopti					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	P Unitaire	Prix Total
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.3	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
Sous total 1					
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2.1	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2.2	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2.3	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
Sous total 2					
TOTAL A					
B-Travaux d'équipement					
3	Source d'alimentation et exhaure				
3,1	Fourniture et pose d'une source photo voltaïque de 250 Wc supplémentaire y compris superstructure de montage, câblages et armoire de commande électrique et raccordement au différent circuit électrique et toutes suggestions de raccordement	Wc	8		
3,2	Protection des installation (coffret+disjoncteur+capteur)	ff	1		
3,3	Fourniture et installation de Pompe immergée de 5 m3/h et HMT de 80m, y compris câblage et autres accessoires	u	1		
3,4	Fourniture et pose de conduite de refoulement en PEHD 50 (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature)	ml	100		
3,5	F/P complète de tête de forage en galva y compris toutes sujétions des accessoires hydrauliques (ventouses double fonction, manomètre, clapet anti retour), des tuyauteries et les raccordements	ens	1		
Sous total 3					
4	Réservoir en métallique				
4,1	Réalisation d'une fondation en béton armé en semelles isolées avec longrine et la fourniture et pose des conduites d'alimentation et de distribution, trop plein, indicateur de niveau d'eau, vidange, by-pass, Échelle à crinoline, peinture intérieur et extérieur, y compris toutes sujétions.	ens	1		
Sous total 4					
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 90	ml	250		
5,2	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 64	ml	150		
5,3	Réalisation complète d'une bornes fontaine à deux (02) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u	3		
Sous total 5					
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U	1		
Sous total 6					
TOTAL B					
TOTAL GENERAL					

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de ----- FCFA (en chiffre)

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Dossier de consultation pour la transformation de 6 PMH en SHVA, réhabilitation de 4 AES / Région de Mopti

Lot 2 :

Travaux de transformation de la PMH en SHVA à Diaba-Allaye, commune rurale de Fakala, cercle de Sofara					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	P. Unitaire	Prix Total
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.2	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
Sous total 1					
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
Sous total 2					
TOTAL A					
B-Travaux d'équipement					
3	Source d'alimentation et exhaure				
3,1	Fourniture et pose d'une source photo voltaïque de 250 Wc y compris superstructure de montage, câblages et armoire de commande électrique et raccordement au différent circuit électrique et toutes suggestions de raccordement	Wc	6		
3,2	Protection des installation (coffret+disjoncteur+capteur)	ff	1		
3,3	Fourniture et installation de Pompe immergée de 5 m3/h et HMT de 80m, y compris câblage et autres accessoires	u	1		
3,4	Fourniture et pose de conduite de refoulement en PEHD 50 (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature)	ml	100		
3,5	F/P complète de tête de forage en galva y compris toutes sujétions des accessoires hydrauliques (ventouses double fonction, manomètre, clapet anti retour), des tuyauteries et les raccordements	ens	1		
Sous total 3					
4	Réservoir en métallique				
4,1	Fourniture et pose d'un réservoir métallique surélevé d'un volume de 10 m3, peinture de couleur vert et la visibilité du projet de taille 1,5x0.80 au milieu de la cuve. Le réservoir comprend : un piétement métallique de 6m de haut, une cuve métallique, une fondation en béton armé (semelles isolées avec fût d'ancrage et longrine, Conduite d'alimentation et de distribution, trop plein, indicateur de niveau d'eau, vidange, by-pass, Échelle à crinoline, Trappe d'accès, Autres accessoires, y compris toutes sujétions.	ens	1		
Sous total 4					
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 63	ml	180		
5,4	Réalisation complète d'une rampe à quatre (04) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u	2		
Sous total 5					
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U	1		
Sous total 6					
TOTAL B					
TOTAL GENERAL					

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de ----- FCFA (en chiffre)

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Dossier de consultation pour la transformation de 6 PMH en SHVA, réhabilitation de 4 AES / Région de Mopti

Travaux de réhabilitation de l'Adduction d'Eau Sommaire de Diaba-Peulh, commune rurale de Fakala, cercle de Sofara					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	P. Unitaire	Prix Total
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.3	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
Sous total 1					
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2,1	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2,2	Essai de pompage par la méthode CIEH (4 heures de descente + 1 heure de remontée)	U	1		
2,3	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2,4	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
Sous total 2					
TOTAL A					
B-Travaux d'équipement					
3	Source d'alimentation et exhaure				
3,1	Fourniture et pose d'une source photo voltaïque de 250 Wc y compris superstructure de montage, câblages et armoire de commande électrique et raccordement au différent circuit électrique et toutes suggestions de raccordement	Wc	6		
3,2	Protection des installation (coffret+disjoncteur+capteur)	ff	1		
3,3	Fourniture et installation de Pompe immergée de 5 m3/h et HMT de 80m, y compris câblage et autres accessoires	u	1		
3,4	Fourniture et pose de conduite de refoulement en PEHD 50 (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature)	ml	100		
3,5	F/P complète de tête de forage en galva y compris toutes sujétions des accessoires hydrauliques (ventouses double fonction, manomètre, clapet anti retour), des tuyauteries et les raccordements	ens	1		
Sous total "					
4	Réservoir en métallique				
4,1	Fourniture et pose des conduites d'alimentation et de distribution, trop plein, indicateur de niveau d'eau, vidange, by-pass, Échelle à crinoline, peinture intérieur et extérieur, y compris toutes sujétions.	ens	1		
Sous total 6					
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 90	ml	150		
5,2	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 64	ml	90		
5,3	Réalisation complète d'une bornes fontaine à deux (02) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u	3		
Sous total 7					
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U	1		
Sous total 8					
TOTAL B					
TOTAL GENERAL					

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de ----- FCFA (en chiffre)

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Dossier de consultation pour la transformation de 6 PMH en SHVA, réhabilitation de 4 AES / Région de Mopti

Travaux de transformation de la PMH en SHVA à Souala, commune urbaine de Djenné, cercle de Djenné					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.3	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
Sous total 1					
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
Sous total 2					
TOTAL A					
B-Travaux d'équipement					
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 63	ml	180		
5,4	Réalisation complète de trois bornes fontaines (02) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u	3		
Sous total 7					
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U	1		
Sous total 8					
TOTAL B					
TOTAL GENERAL					

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de ----- FCFA (en chiffre)

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Travaux de transformation de la PMH en SHVA à Diabolo, commune urbaine de Djenne, cercle de Djenne					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.3	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
Sous total 1					
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2	Essai de pompage par la méthode CIEH (4 heures de descente + 1 heure de remontée)	U	1		
2	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
Sous total 2					
TOTAL A					
B-Travaux d'équipement					
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 63	ml	180		
5,4	Réalisation complète d'une rampe à quatre (04) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u	3		
Sous total 7					
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U	1		
Sous total 8					
TOTAL B					
TOTAL GENERAL					

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de FCFA (en chiffre)

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Travaux de transformation de la PMH en SHVA à Koumbel-Gaoude, commune rurale de Fatoma, cercle de Mopti					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	P. Unitaire	Prix Total
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.2	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
Sous total 1					
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
Sous total 2					
TOTAL A					
B-Travaux d'équipement					
3	Source d'alimentation et exhaure				
3,1	Fourniture et pose d'une source photo voltaïque de 250 Wc y compris superstructure de montage, câblages et armoire de commande électrique et raccordement au différent circuit électrique et toutes suggestions de raccordement	Wc	6		
3,2	Protection des installation (coffret+disjoncteur+capteur)	ff	1		
3,3	Fourniture et installation de Pompe immergée de 5 m3/h et HMT de 80m, y compris câblage et autres accessoires	u	1		
3,4	Fourniture et pose de conduite de refoulement en PEHD 50 (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature)	ml	100		
3,5	F/P complète de tête de forage en galva y compris toutes sujétions des accessoires hydrauliques (ventouses double fonction, manomètre, clapet anti retour), des tuyauteries et les raccordements	ens	1		
Sous total 3					
4	Réservoir en métallique				
4,1	Fourniture et pose d'un réservoir métallique surélevé d'un volume de 10 m3, peinture de couleur vert et la visibilité du projet de taille 1,5x0.80 au milieu de la cuve. Le réservoir comprend : un piétement métallique de 6m de haut, une cuve métallique, une fondation en béton armé (semelles isolées avec fût d'ancrage et longrine, Conduite d'alimentation et de distribution, trop plein, indicateur de niveau d'eau, vidange, by-pass, Échelle à crinoline, Trappe d'accès, Autres accessoires, y compris toutes sujétions.	ens	1		
Sous total 4					
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 63	ml	180		
5,4	Réalisation complète d'une rampe à quatre (04) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u	2		
Sous total 5					
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U	1		
Sous total 6					
TOTAL B					
TOTAL GENERAL					

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de ----- FCFA (en chiffre)

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Dossier de consultation pour la transformation de 6 PMH en SHVA, réhabilitation de 4 AES / Région de Mopti

PIECE 6 : Cadre du bordereau des prix unitaires

A. Cadre de bordereau de devis quantitatif et estimatif

Lot1 :

Travaux de transformation de la PMH des PDI en SHVA à Soufroulaye, commune rurale de Sio, cercle de Mopti					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	Prix Unitaire en lettres	Prix Total TTC en lettres
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.2	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2.1	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2.2	Essai de pompage par la méthode CIEH (4 heures de descente + 1 heure de remontée)	U	1		
2.3	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2.4	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
B-Travaux d'équipement					
3	Source d'alimentation et exhaure				
3,1	Fourniture et pose d'une source photo voltaïque de 250 Wc y compris superstructure de montage, câblages et armoire de commande électrique et raccordement au différent circuit électrique et toutes suggestions de raccordement	Wc			
3,2	Protection des installation (coffret+disjoncteur+capteur)	ff			
3,3	Fourniture et installation de Pompe immergée de 5 m3/h et HMT de 80m, y compris câblage et autres accessoires	u			
3,4	Fourniture et pose de conduite de refoulement en PEHD 50 (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature)	ml			
3,5	F/P complète de tête de forage en galva y compris toutes sujétions des accessoires hydrauliques (ventouses double fonction, manomètre, clapet anti retour), des tuyauteries et les raccordements	ens			
4	Réservoir en métallique				
4,1	Fourniture et pose d'un réservoir métallique surélevé d'un volume de 5 m3, peinture de couleur vert et la visibilité du projet de taille 1,5x0.80 au milieu de la cuve. Le réservoir comprend : un piétement métallique de 6m de haut, une cuve métallique, une fondation en béton armé (semelles isolées avec fût d'ancrage et longrine, Conduite d'alimentation et de distribution, trop plein, indicateur de niveau d'eau, vidange, by-pass, Échelle à crinoline, Trappe d'accès, Autres accessoires, y compris toutes sujétions.	ens			
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 63	ml			
5,4	Réalisation complète d'une rampe à quatre (04) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u			
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U			

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Travaux de transformation de la PMH en SHVA à Bokolodaga, commune de Mopti, cercle de Mopti

N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	Prix Unitaire en lettres	Prix Total TTC en lettres
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.2	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2.1	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2.2	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2.3	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
B-Travaux d'équipement					
3	Source d'alimentation et exhaure				
3,1	Fourniture et pose d'une source photo voltaïque de 250 Wc y compris superstructure de montage, câblages et armoire de commande électrique et raccordement au différent circuit électrique et toutes suggestions de raccordement	Wc			
3,2	Protection des installation (coffret+disjoncteur+capteur)	ff			
3,3	Fourniture et installation de Pompe immergée de 5 m3/h et HMT de 80m, y compris câblage et autres accessoires	u			
3,4	Fourniture et pose de conduite de refoulement en PEHD 50 (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature)	ml			
3,5	F/P complète de tête de forage en galva y compris toutes sujétions des accessoires hydrauliques (ventouses double fonction, manomètre, clapet anti retour), des tuyauteries et les raccordements	ens			
4	Réservoir en métallique				
4,1	Fourniture et pose d'un réservoir métallique surélevé d'un volume de 5 m3, peinture de couleur vert et la visibilité du projet de taille 1,5x0.80 au milieu de la cuve. Le réservoir comprend : un piétement métallique de 6m de haut, une cuve métallique, une fondation en béton armé (semelles isolées avec fût d'ancrage et longrine, Conduite d'alimentation et de distribution, trop plein, indicateur de niveau d'eau, vidange, by-pass, Échelle à crinoline, Trappe d'accès, Autres accessoires, y compris toutes sujétions.	ens			
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 63	ml			
5,4	Réalisation complète d'une rampe à quatre (04) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u			
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U			

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Travaux de transformation de la PMH en SHVA à Banikani, commune de Mopti, cercle de Mopti

N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	Prix Unitaire en lettres	Prix Total TTC en lettres
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.2	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2.1	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2.2	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2.3	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
B-Travaux d'équipement					
3	Source d'alimentation et exhaure				
3,1	Fourniture et pose d'une source photo voltaïque de 250 Wc y compris superstructure de montage, câblages et armoire de commande électrique et raccordement au différent circuit électrique et toutes suggestions de raccordement	Wc			
3,2	Protection des installation (coffret+disjoncteur+capteur)	ff			
3,3	Fourniture et installation de Pompe immergée de 5 m3/h et HMT de 80m, y compris câblage et autres accessoires	u			
3,4	Fourniture et pose de conduite de refoulement en PEHD 50 (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature)	ml			
3,5	F/P complète de tête de forage en galva y compris toutes sujétions des accessoires hydrauliques (ventouses double fonction, manomètre, clapet anti retour), des tuyauteries et les raccordements	ens			
4	Réservoir en métallique				
4,1	Fourniture et pose d'un réservoir métallique surélevé d'un volume de 5 m3, peinture de couleur vert et la visibilité du projet de taille 1,5x0.80 au milieu de la cuve. Le réservoir comprend : un piétement métallique de 6m de haut, une cuve métallique, une fondation en béton armé (semelles isolées avec fût d'ancrage et longrine, Conduite d'alimentation et de distribution, trop plein, indicateur de niveau d'eau, vidange, by-pass, Échelle à crinoline, Trappe d'accès, Autres accessoires, y compris toutes sujétions.	ens			
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 63	ml			
5,4	Réalisation complète d'une rampe à quatre (04) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u			
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U			

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Travaux d'extension de l'AES de Diaby avec la réalisation de 2 bornes fontaines, commune rurale de Sio, cercle de Mopti					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	Prix Unitaire en lettres	Prix Total TTC en lettres
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff			
1.3	Repli définitif de l'entreprise	ff			
B-Travaux d'équipement					
2	Source d'alimentation et exhaure				
2,1	Renforcement de la clôture du champ solaire pour bien protégé les modules en respectant la hauteur avec toutes suggestions de raccordement	ff			
3	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
3,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 90	ml			
3,2	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 64	ml			
3,3	Réalisation complète d'une bornes fontaine à deux (02) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u			
4	Visibilité des informations de l'ouvrage				
4,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U			

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Travaux de réhabilitation d'une Adduction d'Eau Sommaire à Sègue, commune rurale de Sio, cercle de Mopti					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	Prix Unitaire en lettres	Prix Total TTC en lettres
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.3	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2.1	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2.2	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2.3	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
B-Travaux d'équipement					
3	Source d'alimentation et exhaure				
3,1	Fourniture et pose d'une source photo voltaïque de 250 Wc supplémentaire y compris superstructure de montage, câblages et armoire de commande électrique et raccordement au différent circuit électrique et toutes suggestions de raccordement	Wc	8		
3,2	Protection des installation (coffret+disjoncteur+capteur)	ff	1		
3,3	Fourniture et installation de Pompe immergée de 5 m3/h et HMT de 80m, y compris câblage et autres accessoires	u	1		
3,4	Fourniture et pose de conduite de refoulement en PEHD 50 (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature)	ml	100		
3,5	F/P complète de tête de forage en galva y compris toutes sujétions des accessoires hydrauliques (ventouses double fonction, manomètre, clapet anti retour), des tuyauteries et les raccordements	ens	1		
4	Réservoir en métallique				
4,1	Réalisation d'une fondation en béton armé en semelles isolées avec longrine et la fourniture et pose des conduites d'alimentation et de distribution, trop plein, indicateur de niveau d'eau, vidange, by-pass, Échelle à crinoline, peinture intérieur et extérieur, y compris toutes sujétions.	ens	1		
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 90	ml	250		
5,2	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 64	ml	150		
5,3	Réalisation complète d'une bornes fontaine à deux (02) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u	3		
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U	1		

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Lot 2 :

Travaux de transformation de la PMH en SHVA à Diaba-Allaye, commune rurale de Fakala, cercle de Sofara					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	Prix Unitaire en lettres	Prix Total TTC en lettres
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.2	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
B-Travaux d'équipement					
3	Source d'alimentation et exhaure				
3,1	Fourniture et pose d'une source photo voltaïque de 250 Wc y compris superstructure de montage, câblages et armoire de commande électrique et raccordement au différent circuit électrique et toutes suggestions de raccordement	Wc	6		
3,2	Protection des installation (coffret+disjoncteur+capteur)	ff	1		
3,3	Fourniture et installation de Pompe immergée de 5 m3/h et HMT de 80m, y compris câblage et autres accessoires	u	1		
3,4	Fourniture et pose de conduite de refoulement en PEHD 50 (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature)	ml	100		
3,5	F/P complète de tête de forage en galva y compris toutes sujétions des accessoires hydrauliques (ventouses double fonction, manomètre, clapet anti retour), des tuyauteries et les raccordements	ens	1		
4	Réservoir en métallique				
4,1	Fourniture et pose d'un réservoir métallique surélevé d'un volume de 10 m3, peinture de couleur vert et la visibilité du projet de taille 1,5x0.80 au milieu de la cuve. Le réservoir comprend : un piétement métallique de 6m de haut, une cuve métallique, une fondation en béton armé (semelles isolées avec fût d'ancrage et longrine, Conduite d'alimentation et de distribution, trop plein, indicateur de niveau d'eau, vidange, by-pass, Échelle à crinoline, Trappe d'accès, Autres accessoires, y compris toutes sujétions.	ens	1		
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 63	ml	180		
5,4	Réalisation complète d'une rampe à quatre (04) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u	2		
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U	1		

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Travaux de réhabilitation de l'Adduction d'Eau Sommaire de Diaba-Peulh, commune rurale de Fakala, cercle de Sofara					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	Prix Unitaire en lettres	Prix Total TTC en lettres
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.3	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2,1	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2,2	Essai de pompage par la méthode CIEH (4 heures de descente + 1 heure de remontée)	U	1		
2,3	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2,4	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
B-Travaux d'équipement					
3	Source d'alimentation et exhaure				
3,1	Fourniture et pose d'une source photo voltaïque de 250 Wc y compris superstructure de montage, câblages et armoire de commande électrique et raccordement au différent circuit électrique et toutes suggestions de raccordement	Wc	6		
3,2	Protection des installation (coffret+disjoncteur+capteur)	ff	1		
3,3	Fourniture et installation de Pompe immergée de 5 m3/h et HMT de 80m, y compris câblage et autres accessoires	u	1		
3,4	Fourniture et pose de conduite de refoulement en PEHD 50 (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature)	ml	100		
3,5	F/P complète de tête de forage en galva y compris toutes sujétions des accessoires hydrauliques (ventouses double fonction, manomètre, clapet anti retour), des tuyauteries et les raccordements	ens	1		
4	Réservoir en métallique				
4,1	Fourniture et pose des conduites d'alimentation et de distribution, trop plein, indicateur de niveau d'eau, vidange, by-pass, Échelle à crinoline, peinture intérieur et extérieur, y compris toutes sujétions.	ens	1		
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 90	ml	150		
5,2	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 64	ml	90		
5,3	Réalisation complète d'une bornes fontaine à deux (02) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u	3		
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U	1		

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Travaux de transformation de la PMH en SHVA à Souala, commune urbaine de Djenné, cercle de Djenné					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	Prix Unitaire en lettres	Prix Total TTC en lettres
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.3	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
B-Travaux d'équipement					
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 63	ml	180		
5,4	Réalisation complète de trois bornes fontaines (02) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u	3		
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U	1		

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Travaux de transformation de la PMH en SHVA à Diabolo, commune urbaine de Djenne, cercle de Djenne					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	Prix Unitaire en lettres	Prix Total TTC en lettres
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.3	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2	Essai de pompage par la méthode CIEH (4 heures de descente + 1 heure de remontée)	U	1		
2	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
B-Travaux d'équipement					
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 63	ml	180		
5,4	Réalisation complète d'une rampe à quatre (04) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u	3		
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U	1		

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

Travaux de transformation de la PMH en SHVA à Koumbel-Gaoude, commune rurale de Fatoma, cercle de Mopti					
N°	Désignation des tâches	Unité	Quantité	Prix Unitaire en lettres	Prix Total TTC en lettres
A-Travaux de réalisation de forages, développements et essais					
1	Mobilisation et repli				
1.1	Mobilisation de l'équipe sur terrain	ff	1		
1.2	Repli définitif de l'entreprise	ff	1		
2	DEVELOPPEMENT ET ESSAIS DE POMPAGE				
2	Développement de forage jusqu'à obtention d'eau claire (4 heures au maximum)	U	1		
2	Essai de pompage longue durée (12 heures de descente + 2 heures de remontée)	U	1		
2	Analyse des paramètres physico chimique et bactériologique de l'échantillon d'eau prélevé	U	1		
B-Travaux d'équipement					
3	Source d'alimentation et exhaure				
3,1	Fourniture et pose d'une source photo voltaïque de 250 Wc y compris superstructure de montage, câblages et armoire de commande électrique et raccordement au différent circuit électrique et toutes suggestions de raccordement	Wc	6		
3,2	Protection des installation (coffret+disjoncteur+capteur)	ff	1		
3,3	Fourniture et installation de Pompe immergée de 5 m ³ /h et HMT de 80m, y compris câblage et autres accessoires	u	1		
3,4	Fourniture et pose de conduite de refoulement en PEHD 50 (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature)	ml	100		
3,5	F/P complète de tête de forage en galva y compris toutes sujétions des accessoires hydrauliques (ventouses double fonction, manomètre, clapet anti retour), des tuyauteries et les raccordements	ens	1		
4	Réservoir en métallique				
4,1	Fourniture et pose d'un réservoir métallique surélevé d'un volume de 10 m ³ , peinture de couleur vert et la visibilité du projet de taille 1,5x0.80 au milieu de la cuve. Le réservoir comprend : un piétement métallique de 6m de haut, une cuve métallique, une fondation en béton armé (semelles isolées avec fût d'ancrage et longrine, Conduite d'alimentation et de distribution, trop plein, indicateur de niveau d'eau, vidange, by-pass, Échelle à crinoline, Trappe d'accès, Autres accessoires, y compris toutes sujétions.	ens	1		
5	Réseaux de distribution en PVC (grillage avertisseur et lit de pose y compris tranchée en terrain de toute nature) et réalisation de bornes fontaines				
5,1	Fourniture et pose (y compris tranchée en terrain de toute nature) PVC 63	ml	180		
5,4	Réalisation complète d'une rampe à quatre (04) robinets de puisage avec puisard et raccordement au réseau d'eau	u	2		
6	Visibilité des informations de l'ouvrage				
6,1	Plaque d'identification portant toutes les informations hydrodynamiques et la visibilité des partenaires	U	1		

Arrêté le présent devis quantitatif et estimatif à la somme de ----- FCFA (en chiffre)

LE DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE

Lieu, le---- / / 2025

PIÈCE 7 : MODÈLE DE SOUMISSION

MODELE DE SOUMISSION

[Date de la soumission]

[No. du Marché]

Messieurs,

Après avoir examiné, en vue de la réalisation des Travaux susmentionnés, le Bordereau des prix et le Détail quantitatif et estimatif, les spécifications et les additifs Nos *[Nos.]*, Nous, soussignés, proposons d'exécuter et d'achever les Travaux et de réparer toutes les malfaçons conformément auxdites conditions du Marché, Bordereau des prix et Détail quantitatif et estimatif, spécification et Additifs pour le(s) montant(s) ci-après et tels que détaillés dans le devis estimatif à la soumission ou tous autres montants qui pourront être établis conformément aux dites conditions :

(Le Soumissionnaire doit indiquer ici le montant de l'offre).

Nous nous engageons, si notre soumission est acceptée, à commencer les Travaux dès que possible après réception de l'ordre de démarrage des Travaux, et à achever l'ensemble des Travaux faisant l'objet du Marché dans les délais fixés dans l'Annexe *[numéro]* à la soumission.

Nous nous engageons également à préfinancer les activités en cas de retard de paiement des tranches pour éviter tout arrêt des travaux du chantier.

Nous acceptons de rester liés par la présente offre pour une période de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des soumissions, et ladite offre peut-être acceptée à n'importe quelle date avant l'expiration dudit délai.

Avant l'établissement et la signature d'un Marché, la présente offre, accompagnée de votre Lettre d'attribution, constituera engagement qui lie.

Nous notons que vous n'êtes pas tenus de retenir l'offre la moins-disante ni de donner suite à l'une ou l'autre des offres que vous recevrez.

Fait le _____ 2025

Signature _____ en qualité de _____

dûment autorisé à signer les soumissions pour et au nom de [nom du Soumissionnaire ou du groupement d'entreprises suivi de " conjointement et solidairement "

Adresse :